



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 2-8-6 (2025)

RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE DE LA VILLE DE COATICOOK

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 13 décembre 2024, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 2-8-6 (2025) concernant le règlement de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook;
- le 13 janvier 2025, le conseil a adopté ledit règlement;
- l'objet de celui-ci est de modifier le règlement sur la gestion contractuelle de la Ville afin de poursuivre les efforts des donneurs d'ouvrages publics au regard de l'achat québécois ou autrement canadien, la Loi prévoit l'obligation d'introduire des mesures à cet égard dans le règlement de gestion contractuelle (RGC) des organismes municipaux. Ces mesures doivent favoriser les biens et les services québécois ou autrement canadiens et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec ou ailleurs au Canada pour les contrats sous le seuil obligeant l'appel d'offres public et que dorénavant, le règlement doit prévoir des mesures pour favoriser la rotation des éventuels cocontractants à l'égard de tels contrats lorsque ceux-ci comportent une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$, mais sous le seuil obligeant l'appel d'offres public;
- l'original du règlement numéro 2-8-6 (2025) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement numéro 2-8-6 (2025) entre en vigueur lors de sa publication.

Donnée à Coaticook, ce 15 janvier 2025.

La greffière,



Geneviève Dupras

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 15 janvier 2025 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 15 janvier 2025.

Donné à Coaticook, ce 15 janvier 2025.

La greffière,



Geneviève Dupras